

N° 11-630-X au catalogue
ISBN 978-0-660-25955-0

Mégatendances canadiennes

D'est en ouest : 140 ans de migration interprovinciale



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



D'est en ouest : 140 ans de migration interprovinciale

MÉGATENDANCES CANADIENNES

La migration entre les provinces et les territoires caractérise la vie de la population canadienne depuis la Confédération, et la proportion de Canadiens qui quittent leur province ou leur territoire d'origine pour s'établir ailleurs au pays s'est accrue au fil du temps. Les mouvements migratoires de ces Canadiens ont été influencés par les cycles économiques et l'activité dans certains secteurs économiques, façonnant ainsi le paysage démographique du pays. Tout au long du XX^e siècle, ce phénomène a contribué au déplacement de la population vers l'ouest du pays.

Encore aujourd'hui, bien que les tendances récentes démontrent une baisse de la migration interprovinciale, celle-ci continue à influencer de façon importante la croissance et la structure par âge des provinces et des territoires. De 2006 à 2011, près de 3 % des Canadiens ont changé de province ou de territoire de résidence.

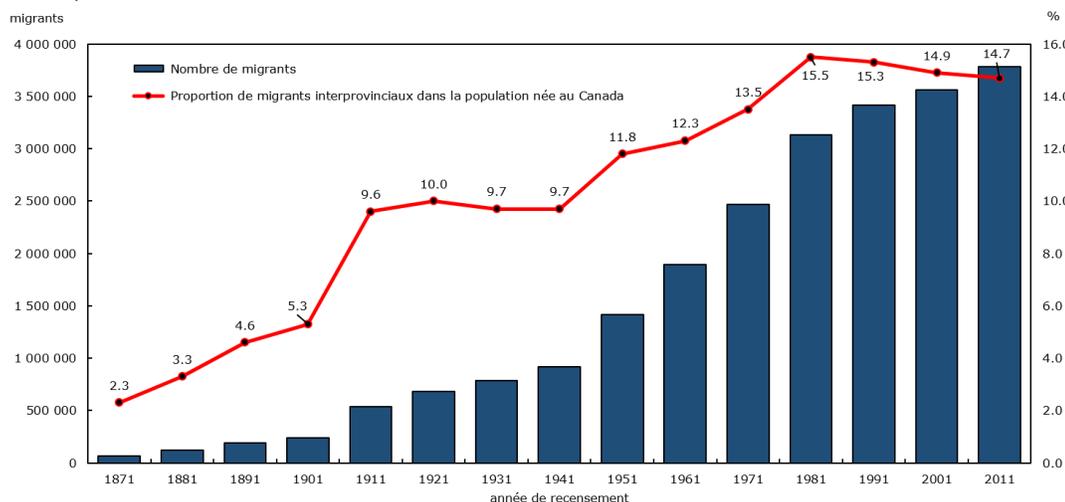
Le peuplement de l'Ouest et l'après-guerre : deux périodes dynamiques sur le plan de la migration interprovinciale

Depuis la Confédération en 1867, le nombre de Canadiens ne résidant pas dans leur province ou leur territoire d'origine — appelés migrants interprovinciaux dans cet article — a augmenté tous les 10 ans.

En 1871, alors que le Canada était formé du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, 68 060 Canadiens résidaient dans une province autre que celle où ils sont nés. Cela représentait 2,3 % des 2 917 290 Canadiens nés au pays.

En 1905, la Saskatchewan et l'Alberta se sont jointes à la Confédération, et ces deux provinces ont accueilli un afflux de migrants. De 1901 à 1911, le nombre de migrants interprovinciaux au Canada a plus que doublé pour passer de 239 955 à 537 936 personnes, ce qui correspond à 9,6 % de la population née au pays.

Nombre de Canadiens résidant dans une province ou un territoire autre que leur province ou leur territoire d'origine, et proportion par rapport à l'ensemble de la population née au Canada, 1871 à 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de la population (1871 à 2001) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

De 1911 à 1941 — période marquée par les deux guerres mondiales et la Crise de 1929 —, la proportion de migrants interprovinciaux est demeurée stable, se situant à environ 10 % de la population née au Canada.

De 1941 à 1951, le nombre de migrants interprovinciaux a crû pour passer de 915 726 à 1 412 556, représentant, en 1951, 11,8 % de la population née au pays. Cette proportion a continué de progresser jusqu'en 1981, atteignant un niveau inégalé de 15,5 %. La forte intensité de la migration interprovinciale observée de 1941 à 1981 a coïncidé avec la reprise économique de l'après-guerre, la croissance de l'activité industrielle au Canada et l'exploitation pétrolière en Alberta, dont la production a augmenté rapidement à la suite du premier choc pétrolier en 1973.

De 1981 à 2011, le nombre de migrants interprovinciaux a continué d'augmenter, mais leur proportion parmi la population née au Canada a baissé peu à peu. Cette période a été marquée par trois récessions, soit au début des années 1980, au début des années 1990 et à la fin des années 2000. En 2011, 3 779 990 Canadiens (14,7 %) résidaient dans une province ou un territoire autre que leur province ou leur territoire d'origine.

La migration interprovinciale a contribué au peuplement rapide des provinces de l'Ouest

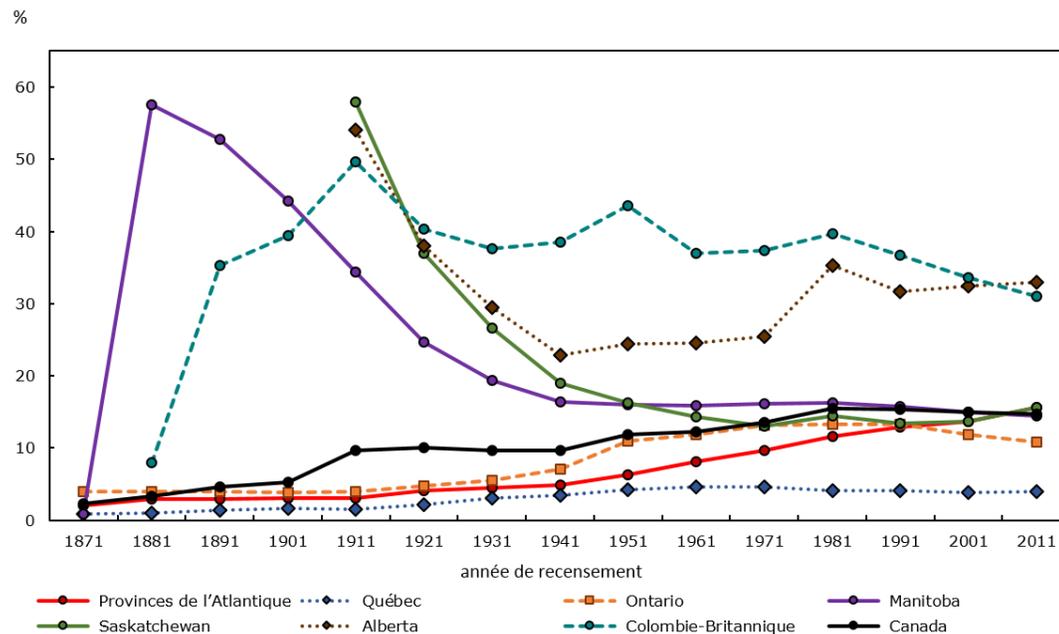
Les provinces de l'Ouest se sont peuplées principalement après la Confédération. Le peuplement de ces provinces s'est par la suite accéléré à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les proportions de Canadiens nés à l'extérieur de ces provinces ayant atteint des niveaux très élevés au cours de cette période.

En 1881, 57,6 % de la population du Manitoba était née à l'extérieur de la province. Cette année-là, la province comptait plus de Canadiens nés en Ontario (18 744) que de Canadiens nés au Manitoba (17 448).

En Colombie-Britannique, la proportion de migrants interprovinciaux est passée de 7,9 % en 1881 à 49,6 % en 1911. Les proportions de migrants interprovinciaux étaient également très élevées en Saskatchewan (57,9 %) et en Alberta (54,0 %) en 1911, soit six ans après leur entrée dans la Confédération.

De toute évidence, si la contribution importante de l'immigration internationale est souvent soulignée pour expliquer le peuplement rapide de l'Ouest canadien, celle de la migration interprovinciale n'est pas non plus à négliger. À titre d'exemple, en 1911, pour 100 immigrants internationaux, la Saskatchewan comptait 58 migrants interprovinciaux et l'Alberta, 41.

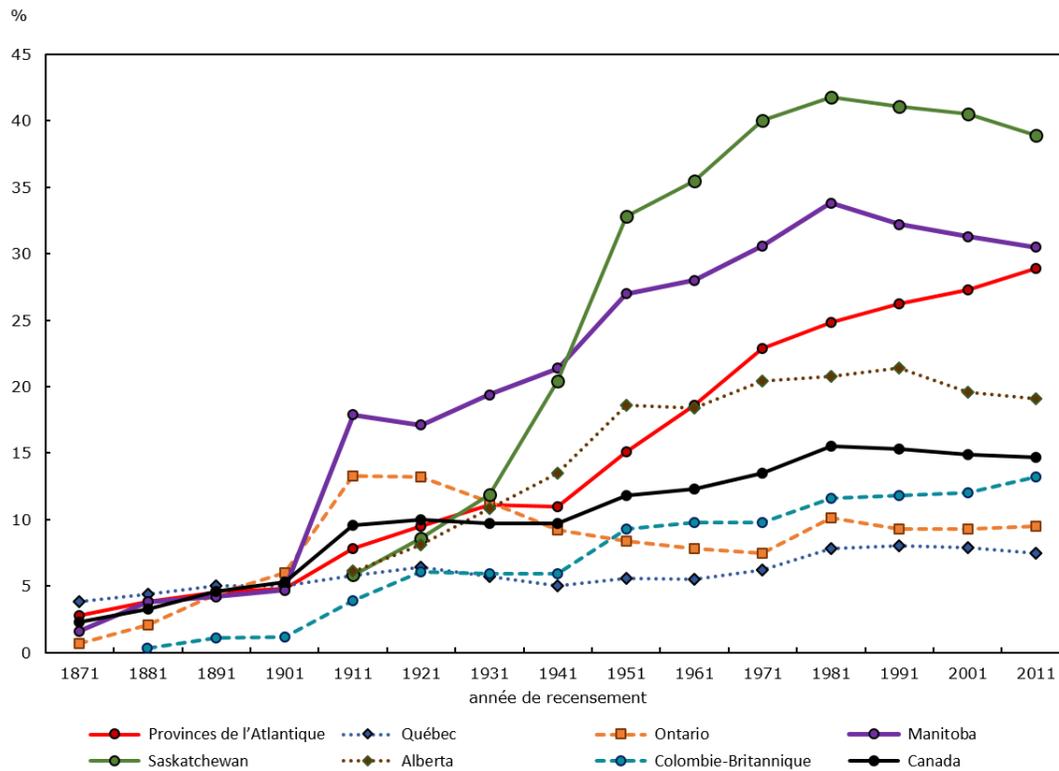
Proportion de Canadiens résidant dans une province autre que leur province d'origine (entrants interprovinciaux), selon la région de destination, 1971 à 2011



Note : L'Alberta et la Saskatchewan se sont jointes à la Confédération en 1905. Les données de 1871 pour la Colombie-Britannique ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population (1871 à 2001) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

Proportion de Canadiens ayant quitté leur province d'origine (sortants interprovinciaux), selon la région d'origine, 1871 à 2011



Note : L'Alberta et la Saskatchewan se sont jointes à la Confédération en 1905. Les données de 1871 pour la Colombie-Britannique ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population (1871 à 2001) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

Au cours du XX^e siècle, les provinces de l'Ouest ont toutefois affiché des dynamiques migratoires distinctes.

La Colombie-Britannique est demeurée une destination pour les migrants interprovinciaux, la proportion de ces derniers dans la province étant demeurée supérieure à 30 % lors de chaque recensement réalisé durant le siècle.

En Alberta, la proportion de migrants interprovinciaux a fortement baissé, passant de 54,0 % en 1911 à 22,9 % en 1941. Cependant, cette proportion est en hausse presque constante depuis le début de l'exploitation pétrolière en 1947. Elle se situait à 33,0 % en 2011, un sommet parmi les provinces canadiennes.

Au Manitoba et en Saskatchewan, la proportion de migrants interprovinciaux a rapidement diminué après les sommets enregistrés respectivement en 1881 et en 1911. La proportion de migrants interprovinciaux résidant dans ces provinces s'est stabilisée depuis 1941, oscillant entre 13,0 % et 19,0 % et se rapprochant de la proportion observée dans l'ensemble du pays.

Néanmoins, au milieu du XX^e siècle, ces deux provinces ont plutôt été caractérisées par des pertes migratoires interprovinciales. De 1901 à 1981, la proportion de Canadiens nés au Manitoba et résidant dans une autre province ou un autre territoire a crû pour passer de 4,7 % à 33,8 %. En Saskatchewan, cette proportion a augmenté pour passer de 5,8 % en 1911 à 41,8 % en 1981. Depuis 1951, la Saskatchewan est la province canadienne affichant la proportion la plus élevée de migrants vivant dans une autre province ou un autre territoire.

Hausse marquée du nombre de sortants interprovinciaux dans les provinces de l'Atlantique après la période de l'après-guerre

La contribution de la migration interprovinciale à l'accroissement démographique a été considérablement moins marquée dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario et au Québec qu'elle ne l'a été dans l'Ouest du pays. De 1871 à 1941, relativement peu de migrants interprovinciaux ont choisi de s'installer dans ces provinces, les proportions de migrants interprovinciaux se chiffrant en dessous de 10 %.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les proportions de migrants internationaux dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario ont commencé à croître, se rapprochant de la proportion observée dans l'ensemble du pays. Au Québec, la proportion de migrants interprovinciaux résidant dans la province a toujours été faible, ayant atteint un sommet historique de

4,6 % en 1961 et en 1971.

Dans l'ensemble, une proportion relativement importante de migrants interprovinciaux sont nés dans les provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec. Par exemple, de 1901 à 1911, une grande part des migrants qui se sont déplacés vers l'Ouest provenaient de l'Ontario. Le nombre de migrants nés en Ontario s'est accru de 162 % pour passer de 113 096 à 296 629 au cours de ces 10 années. Autrement dit, 6,0 % des Canadiens nés en Ontario avaient migré en 1901, proportion qui a crû pour s'établir à 13,3 % en 1911.

Par ailleurs, depuis l'après-guerre, les quatre provinces de l'Atlantique ont été marquées par une hausse constante du nombre de sortants interprovinciaux. La proportion de Canadiens nés dans les provinces de l'Atlantique et résidant dans une autre province ou un autre territoire a augmenté pour passer de 11,0 % en 1941 à 28,9 % en 2011, ce qui représente près du double de la proportion à l'échelle nationale. En 2011, les sortants interprovinciaux nés dans les provinces de l'Atlantique résidaient majoritairement en Ontario (40,6 %), dans les provinces de l'Ouest (31,2 %) ou dans une autre province de l'Atlantique (18,5 %).

Note aux lecteurs

Les provinces sont comprises dans l'analyse à partir du recensement tenu après leur intégration à la Confédération. Bien que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon aient intégré la Confédération en 1870 et en 1898 respectivement, ils sont inclus dans l'analyse à partir de 1911, puisque les frontières des provinces et des territoires ont été considérablement modifiées entre 1871 et 1911.

Définitions

Migration interprovinciale :

La migration interprovinciale représente les déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence.

Sortant interprovincial :

Toute personne qui élit domicile dans une province ou un territoire autre que sa province ou son territoire d'origine est considérée comme un émigrant interne par rapport à sa province ou son territoire d'origine.

Entrant interprovincial :

Toute personne qui élit domicile dans une province ou un territoire autre que sa province ou son territoire d'origine est considérée comme un immigrant interne par rapport à sa province ou son territoire de destination.

Références

Bibliothèque et Archives Canada

George, M. V. 1970. *Internal migration in Canada*. Dominion Bureau of Statistics.

Henripin, J. 2003. *La métamorphose de la population canadienne*. Les Éditions Varia.

Personnes-ressources

Pour en savoir davantage sur les concepts, la méthodologie ou la qualité des données de cette publication, veuillez communiquer avec François Sergerie au 613-617-1903 (francois.sergerie@canada.ca), Division de la démographie.